



OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 24 avril 2018, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 125^{ème} assemblée, à la Maison du Tourisme, sous la présidence de M. Fabrice Hugelé, Président de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

Sur 11 membres titulaires :

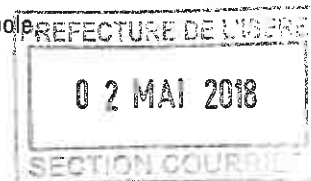
Étaient présents :

1. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
2. Geneviève BALESTRIERI, représentante de Grenoble Alpes Métropole, pouvoir de Dominique ESCARON,
3. Claus HABFAST, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
4. Yannick BELLE, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat,
6. Hugues de VILLARD, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble
7. Christian HOFFMANN, président Label Ville.

Sur les membres associés :

Étaient présents également :

8. Samia BOUKRAA, contrôle de gestion métropole et ville de Grenoble,
9. Hervé THOUMINE, Trésorier Principal,
10. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de l'attractivité de la Métropole,
11. Valérie ESBÉRARD, de la direction de l'économie et de l'attractivité du territoire métropole,
12. Yves EXBRAYAT, directeur de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole.



Délibération n° 2018.922

Objet : modification des horaires de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme Grenoble-Alpes Métropole demande au Comité Directeur d'acter à compter du 01/04/2018, le changement des horaires d'ouverture au public au 14 rue de la République 38000 GRENOBLE, comme détaillé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité par 8 voix Pour, d'approuver les horaires de l'Office de Tourisme.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Transmis en Préfecture

Le

Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 24 avril 2018
Le Président, Fabrice Hugelé